ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Dauphine et Kerlerec.

Maison double portant les Nos municipaux 1433 et 1435 rue Dauphine, et maison simple portant le No municipal 908 rue Kerlerec, (dans l'îlet rues Bourgogne et Esplanade.

Léonard C. Vachar vs Gabriel Sintes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 101 008 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 263, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Kerlerec et Esplanade, un des quels lots formant l'encoignure des rues Dauphine et Kerlerec et mesurant en mesure française trente et un pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante pieds, façade à la rue Kerlerec, et l'autre terrain mesurant trente pieds de face à la rue Kerlerec sur trente pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Stafford & Robinson, avocats pour le demandeur.

5 juin—5 12 19 26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 538 avenue Howard, entre les rues Magazine et Camp.

(Dans le carré, rue Peayfarre).

E. Elmore Jacobs vs Mary E. Sincer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 95,102 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre et améliorations, étant le lot B arpenté par A. de Armas, voyer, le 6 mai 1881, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Howard, les rues Magazine, Camp et Peayfarre, mesurant trente-deux pieds trois pouces sur l'avenue Howard sur une profondeur de cent cinq pieds sur le côté le plus près de la rue Magazine, de la soixante-neuf pieds huit pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Howard et s'étendant vers la rue Magazine, de la six pieds cinq pouces deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Magazine et s'étendant vers la Peayfarre; de la quatre-vingt-dix pieds onze pouces sur une ligne parallèle l'avenue Howard et s'étendant vers la rue Camp, de la cent cinq pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne de profondeur du diviseur du lot A composé du tout du lot 2 et cinq pieds par trente-deux pieds de l'allée Mitoyenne et une parcelle six pieds cinq pouces et deux lignes par quatre vingt cinq pieds, cinq pouces du lot A No municipal 535 avenue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOPP.

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

5 juin—5 12 19 26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 2040 rue Bourgogne, coin de la rue Français, (dans l'îlet rues Dauphine et Tonte).

John R. Perez vs Andrew Crescens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 100,942 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 263 borné par les rues Français, Bourgogne, Dauphine et Toure, formant le coin des rues Bourgogne et Français et est une partie du lot No 244 sur un plan du faubourg Marigny et mesure trente et un pieds et se pouces et trois lignes de face à la rue Bourgogne (entre fois Grape) par cinquante et un pieds dix pouces de profondeur et façade à la rue Français, mesure américaine, suivant un plan par William Thiel déposé en l'étude du soussigné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.

28 juin—28 29 juil—5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Portant le No Municipal 7918 rue Jeannette. (Dans l'îlet des rues Fern, Short et Poplar.)

Mutual Building and Homestead Association vs Francis W. Jrosby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans. — No 99 565 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot ou parcelle de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 183 (61 A), borné par les rues Jeannette Fern, Short et Poplar, ladite portion de terrain mesure trente (30) pieds de face à la rue Jeannette sur cent quatre-vingts (180) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et s'étend à une distance de cent vingt-cinq pieds (125) de la rue Short et à une distance de cent vingt (120) pieds de la rue Fern, et composé de tout le lot No onze et les trente pieds (30), arrière de lots Nos seize et dix-sept, suivant plan de H. Meelhuysen, ingénieur civil, été du 18 octobre 1866, déposé en l'office de L. Hernandez, ancien notaire, en cette ville, copie duquel fait par De l'Isle et Orr, voyers, est annexé à une acte de vente par David Orscheel à Organ Bitter Company Limited, passé devant Edgar M. Cahn, notaire en cette ville, daté le 14 juillet 1897 et:

Second—Un certain lot ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le même District et carré et aliquant que le numéro précédemment et ci-dessus décrite sur le côté vers la rue Fern; ladite parcelle de terrain mesure vingt-deux pieds (22) de face à la rue Jeannette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120), et est composée de la plus grande partie du lot No douze sur le côté de ceux-ci vers la rue Short, et par l'entière profondeur dudit lot, le tout sur le même plan ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu d'une buvette, Caisse enregistreuse, Coffre-fort, Meubles, Liqueurs, Etc.

Mississippi Valley Realty Co. Ltd. vs John Reinhardt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 101 112— En vertu d'un ordre de vente daté du 2 juillet 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques sur les lieux ci-dessous décrits le LUNDI, 15 juillet 1912 à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 413 rue Hôpital, le contenu et installations, etc., d'une buvette sur lesdits lieux, consistant d'un comptoir de bar, etc., une caisse enregistreuse "National", Coffre-fort en fer, Liqueurs, Divers etc ainsi meubles, machine à coudre, etc., suivant inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOPP,

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Edgar M. Cahn et I. A. Schuber, avocats pour la demanderesse.

4 juil—4 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Freret.

(Dans l'îlet des rues Jena et Robertson.)

Bâtisse portant le No municipal 2504 avenue Napoléon.

Hypolite Esparbe vs Mlle Maud Lillian Witherspoon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,932—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er—Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 107 sur le vieux plan du faubourg Ouest Bouligny, actuellement carré No 603 sur le nouveau plan, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Brezian, maintenant Robertson, et Long, actuellement Freret. Le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan annexé à un acte de E. Commagère ancien notaire en cette ville, le 25 octobre 1886, et suivant lequel ledit lot mesure trente pieds de face à l'Avenue Napoléon sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Long ou Freret.

2me—Un autre lot de terrain situé dans le même district et carré que celui ci-dessus décrit, désigné par le numéro deux et mesure trente pieds de face à l'Avenue Napoléon sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans le procès sus-mentionné.

Conditions—Le comptant pour payer la réclamation du demandeur, actuellement due, soit deux billets de $1,0 6 66—2/3 chacun, avec intérêts sur chacun des dits billets au taux de 7 0/0 par an depuis le 4 juin 1910, jusqu'au paiement ainsi que 5 0/0 sur le montant cité en cas ess, comme honoraires d'avocats, aussi $131 56 pour taxes payées par le demandeur, $4.00 coût de copie d'actes, les coûts et frais du procès et vente et les taxes (s'il y en a de dues) sur ladite propriété.

2.) L'acquéreur devant assumer jusqu'au montant ci-son enchère le paiement d'une note de $1,068.66 2/3, daté du 4 juin 1910 payable trois ans après cette date, portant intérêts au taux de 7 0/0 par an depuis sa date jusqu'au paiement (les intérêts depuis la date de vente devant être assumés par l'acquéreur.)

3.) Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, en comptant.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Emile Pomès, avocat pour le demandeur.

28 juin—28 29—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 4217 et 4219 rue Willow, entre les rues Milan et Berlin.

Dryades Building and Loan Association vs Jefferson W. Pence.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 100 854 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île: bornés par les rues Willow, Milan, Claiborne et Berlin, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'îlet No 670 sur un plan de Del'Isle et Orr, architectes et voyers, daté du 2 novembre 1899, annexé à un acte de vente par M. et Mme T. W. Montgomery à la City Realty Company Ltd, passé pardevant F. J. Drevfous, notaire, daté du 22 novembre 1899, d'après lequel ledits lots Nos 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Willow la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse.

22 juin—22 28—juil 5 12 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1319 et 1325 rue Perdido, entre les rues Sud Liberté et Sud Franklin (dans l'îlet rue Gravier.)

Provident Building and Loan Association vs United Sons of Honor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,773— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier. Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Sud Liberté (au tourment St-Pau) et Sud Franklin (autre fois St-Peter), laquelle dite parcelle de terrain mesure trente-cinq pieds deux pouces de face à la rue Perdido sur quatre vingt quatre pieds et se pouces et quatre lignes de profondeur et est composée du lot entier No cinq et une partie du lot No six adjoignant le lot No cinq suivant un croquis annexé à un acte d'hypothèque passé devant W. M. Gurley, notaire, le 21 janvier 1903.

Second—Une certaine pièce ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon situées dans le Premier District de cette ville, dans le carré Numéro trois cent trente trois, borné par les rues Gravier, Perdido, Sud Liberté et Sud Franklin et désigné par le lot rouge, sur un croquis établi par C. Unsee Lewis, ancien voyer de ville, le 27 avril 1898 annexé à un acte passé devant A. Herz, Jr notaire, le 5 mai 1898, suivant lequel dit plan, ladite parcelle de terrain mesure dix-sept pieds six pouces de face à la rue Perdido sur quatre vingt-quatre pieds six pouces et quatre lignes en profondeur entre lignes parallèles, et est composée du la parcelle la plus près de la rue Liberté désignée par le lot Numéro Six sur un plan par L. H. Pilié voyer, établi en date du 25 mars 1881 et déposé pour référence en l'étude de S. Magnus, ancien notaire, et laquelle dite portion de terrain adjoignant la parcelle de terrain, lot, ce premier lieu décrite.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henriques & Duchamp, avocats pour la demanderesse

28 juin—28—juil 5 12 19 26 31—août 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Sherif Civil de l'Equipement entier et de toute la propriété mobilière de la Great Southern Petroleum Co., situé dans la Paroisse d'Accadia, sujet à certains baux existant, le tout sera offert et vendu "en bloc". Dans la Re Receivership Great Southern Petroleum Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D No 96,239—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 avril 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans le cas sus intitulé, je procéderai à la vente publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir

Le tout et particulièrement gréement de perforage, trente machines hydraulices réservoirs, tuyaux, tubes poulies, courroies de transmission pompes, vannes, élévateurs, chaînes, émerillons, fils de fer, bâtisses pour bureau, maison à outils, outils instruments etc et toutes autres propriétés de toutes descriptions et nature de la

Great Southern Petroleum Company (suivant inventaires détaillés et enregistrés) située dans ou sur (ou à proche proximité de) deux diverses étendues de terrains, décrites ci-dessous. Le tout de la propriété mobilière décrite ci-dessus de la Great Southern Petroleum Company sera vendu sujet au bail de ladite étendue de terrains, en faveur de E. Daboval, Jr, duement enregistré comme il est démontré ci-dessous, et le bail de l'étendue de terre en faveur de la Great Southern Petroleum Company, comme il est démontré plus haut, l'acquéreur devant prendre la propriété sujette auxdits baux et reconnaître E. Daboval jeune, comme locataire de l'acheteur.

Description des étendues de terrains ou ces propriétés mobilières se trouvent situées à savoir:

1. Une certaine étendue ou parcelle de terrain située dans la paroisse d'Acadie, Louisiane, et plus spécialement décrite comme suit:

Commençant à un point situé au coin nord-est, d'une certaine étendue comme étendue quarante acres Latrelle et de ce point, courant vers le sud 208 38 pieds, de là vers l'ouest 595 64 pieds d'où vers le nord 108.38 pieds, de là vers l'est 595 64 pieds en arrière à un point où commence. Ladite étendue contient en tout environ 1.37/100 acre et est bornée au nord par l'étendue Arnaudet et louée à bail à l'Evangeline Oil Company, située ci-dessus et au sud par le terrain loué à bail à la Houssière Oil Company, à l'est par le terrain de la Houssière Oil Company, dans un temp loué à T. H. Bass et L. F. Senckenstein et à l'ouest par un terrain loué à bail à la Arlington Oil Company par la Houssière Latrelle Oil Company et en un portion de la section 47, villet 9, range 2, ouest Mérid en de la Louisiane.

Ci-dessus est une description de la propriété louée à bail par E Daboval Jr à la Great Southern Petroleum Co., le 3 août 1908 suivant transfert de bail des registres dans le livre P 2 des aliénations, pages 506 et 507 des registres de la paroisse d'Acadie, Louisiane, sujette à un bail perpétuel entre la Houssière-Latrelle Oil Co. et E Daboval Jr, en date du 30 mai 1908 et en ses actes de correction datée du 1er août 1909.

2. Aussi un autre de terre situé dans la même paroisse et Etat, décrit comme un acre en dehors des 40 acres loués à bail par la Great Southern Petroleum Company de la Houssière-Latrelle Oil Company et étant l'acre sur lequel la puits Cinq est percé.

Toutes les propriétés mobilières ci-dessus décrites à diverses bouts, comme il est dit plus haut, seront offertes et vendues "en Bloc."

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Cage, Baldwin & Crabtree

Wm V. Seeber

J. Zach Spearing, avocats pour les requérants.

29 juin—29 30—juil 2 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Formant l'encoignure des rues Newton et Odéon (dans l'îlet rue Decatur et une allée séparant l'îlet de la propriété de D. Hines).

Dans le Sub-division de Streuby

Provident Building and Loan Association vs Ivo L. Maugram.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,774—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certaines lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Cinquième District de cette ville dans le carré borné par les rues Newton, Odéon et Decatur, une allée séparant ledit carré de la propriété de D. Hines, étant situé en ce qui est connu comme Streuby's subdivision; les dits lots sont désignés comme lots Nos un, deux et trois du dit carré suivant un plan annexé à un acte passé devant F. E. Reinold, notaire en cette ville, les dits lots s'adjoignent l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Newton, la même largeur en arrière sur une profondeur de cent vingt et un pieds, dix pouces entre lignes égales et parallèles. Le lot No un formant le coin des rues Newton et Odéon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henriques & Duchamp, avocats de la demanderesse.

21 juin —21 22 28—juil 5 12 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2233 et 2235 rue Gravier, coin de la rue Miro.

(Dans l'îlet rue Galvez et avenue Tulane).

Louis S. Girard vs James Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 100 764—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 18 juillet 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette Ville dans l'îlet borné par les rues Gravier, Miro et Galvez et l'Avenue Tulane. Le dit lot forme le coin des rues Gravier et Miro et mesure trente trois pieds cinq pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt pieds en profondeur de face à la rue Miro, et est la même propriété qui fut acquise par James Murphy de Joseph A. Cassidy par un acte passé devant J. J. Reilly, notaire, le 2 février 1909, enregistré au Bureau des aliénations, livre 223 folio 614.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

14 juin—14 15 21 28—juil 5 12 17 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Amanda Herzogion vs George Curtes.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 53 181—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable juge de la Division B Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 13 juillet 1912, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot d'huile à cuire en bidons de 25 gallons, 2 barils contenant sucre en poudre et granulé, un lot environ 7 sceaux de gelée, un lot de fruits en conserve, un lot de sirop, un baril de fécule de maïs, un lot de farine un lot de bonbons assortis, en boîtes, trois rouleaux de papier d'emballage, un lot de sacs, fourneau à gaz, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Jos Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

11 juil—11 12 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Quatrième District.

1. Portant le No municipal 2908 rue Première, entre les rues Willow et Claiborne. (Dans le carré rue Deuxième).

2. Portant le No municipal —— rue Première, entre les rues Johnson et Galvez. (Dans le carré rue Jackson).

Marcus M. Levy vs William H. Lucich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,839 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912 à midi, de la propriété et après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le Numéro Huit, de l'îlet numéro quatre cent onze, borné par les rues Première, Deuxième, Willow et Claiborne, sur un devis ou plan dressé par Wm Lacey, encanteur, et annexé à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 13me et 21me jour de septembre 1871, d'après lequel dit devis le dit lot mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds six pouces entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Première, Galvez, Johnson et Jackson, désigné comme lot No huit sur un plan d'arpentage dressé par D. M. Brosnan voyer de ville, daté du 5 mai 1904, annexé à un acte de A. E. Leopold, notaire, le 11 avril 1907. Lequel dit lot mesure d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger avocat pour le demandeur.

5 juil—5 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

10 lots faisant face à la rue Numa, avec améliorations, etc., formant le coin des rues Numa et Ptolemy et les rues Numa et Lawrence (dans l'îlet rue Nelson) dans l'Olivier Sub-Division

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs Joseph Amann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 100,723— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 25 juillet 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix certains lots de terre, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ptolemy, Lawrence, Numa et Nelson (sub-division Olivier), désignés comme lots Nos 1 à 10 inclusivement, dans l'îlet No 38, le lot No 1 mesure trente pieds, six pouces, quatre lignes de face à la rue Numa sur une profondeur de cent vingt pieds, formant l'encoignure des rues Numa et Ptolemy. Les lots 2 à 9 inclusivement, mesurent chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Numa sur une profondeur de cent vingt pieds; le lot No 10 mesure trente pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Numa sur une profondeur de cent vingt pieds, formant l'encoignure des rues Numa et Lawrence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Foster Milling, Briant & Saal, avocats pour la demanderesse.

23 juin—22 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Formant le coin des rues Carondelet et Calliope.

Portant les Nos municipaux 1049, 1051, 1053 et 1055 rue Carondelet.

William L. Weil vs Lee Charles Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100 741—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 237, borné par les rues Carondelet, Baronne, Calliope et Delord maintenant avenue Howard. Les dits lots de terre forment l'encoignure des rues Carondelet et Calliope, et mesurent ensemble environ soixante deux pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur et façade à la rue Calliope de cent vingt sept pieds, s'étendant à une allée d'environ dix pieds en largeur s'ouvrant sur la rue Calliope.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Jos. Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

23 juin—22 28—juil 5 12 19 25

AVIS AUX CREANCIERS.

Etat de la Louisiane versus Lumbermen's Mutual Accident Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 83,295—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles E. Wermuth, Liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—F. E. Reinold, J. C. Henriques, avocats.

9 juil—9 12 18

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express